



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Lutte contre la pollution marine

Question écrite n° 3152

Texte de la question

M. Fabrice Brun attire l'attention de Mme la ministre de la transition écologique, de la biodiversité, de la forêt, de la mer et de la pêche sur la lutte contre la pollution des océans et la protection de la biodiversité marine. En effet, la quantité de plastique dans les océans est comprise entre 75 et 199 millions de tonnes. Sur la totalité des déchets marins, le plastique représente 85 %. Les animaux marins peuvent consommer ces plastiques, qui provoquent des dommages sévères et perturbent les équilibres de la chaîne alimentaire. Il n'est pas rare de retrouver des plastiques qui migrent dans la chaîne alimentaire et se retrouvent dans le corps humain. À ce titre, il semble fondamental de pouvoir agir au mieux. Le plastique a une conséquence climatique qui requiert plus que jamais des mesures concrètes pour sauvegarder la biodiversité et lutter contre la pollution des océans. Face à ces considérations, il lui demande quelles stratégies peuvent être adoptées pour lutter durablement contre la pollution plastique des océans et mieux protéger la biodiversité marine de son impact.

Données clés

Auteur : [M. Fabrice Brun](#)

Circonscription : Ardèche (3^e circonscription) - Droite Républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 3152

Rubrique : Mer et littoral

Ministère interrogé : [Transition écologique, biodiversité, forêt, mer et pêche](#)

Ministère attributaire : [Transition écologique, biodiversité, forêt, mer et pêche](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [14 janvier 2025](#), page 110